

23. Organiser des activités qui favorisent la santé naturelle et le maintien d'un environnement sain. Mettre au point et développer des programmes d'enseignement portant sur les médecines naturelles et destinés à l'ensemble de la population.

24. Mettre en oeuvre des programmes spécialisés pour faire face aux besoins des autochtones réfugiés ou déplacés.

25. Promouvoir différents projets linguistiques, gérés par les peuples autochtones eux-mêmes, afin de recueillir des données sur les langues des peuples autochtones.

Point 6 de l'ordre du jour : Activités d'information

1. Promouvoir et diffuser des renseignements sur les peuples autochtones dans les régions nordiques et en Russie. Encourager, avec l'assentiment des peuples autochtones, la communication aux médias de documents et de renseignements sur les conditions de vie et les connaissances particulières des peuples autochtones.

2. Promouvoir l'échange des résultats de la recherches et le choix des idées, en particulier les recherches en matière de droits de l'homme et la fourniture, aux groupes communautaires d'une aide portant sur la prise de décisions.

3. Promouvoir une étude ou des études sur des questions économiques, sociales et juridiques ayant une incidence sur les peuples autochtones.

4. Favoriser l'éducation des femmes autochtones, en particulier de celles qui sont victimes de violence au sein de la famille, afin qu'elles participent à des réunions nationales et internationales consacrées, en particulier, à la violence au sein de la famille.

5. Promouvoir le recrutement d'avocats autochtones dans les organes s'occupant des droits de l'homme.

6. Des projets précis brièvement décrits par le représentant de la "Television Trust for the Environment", qui ont pour but de faire participer les peuples autochtones à une campagne multimédiatique, ont été soumis au Centre pour les droits de l'homme.

7. Un certain nombre de projets dont la délégation néo-zélandaise a exposé les grandes lignes devraient avoir des effets à long terme et permettront de prendre mieux conscience des divers aspects de la situation des peuples autochtones.

8. Le projet intitulé "Dans l'esprit des droits de l'homme" a été conçu pour permettre aux groupes locaux d'organiser des activités axées sur l'étude des droits de l'homme; ce projet a l'avantage d'être producteur de recettes.

9. L'Année internationale devrait servir à transmettre l'essentiel du message et non à appeler l'attention sur certaines personnes. Elle devrait avoir des répercussions sur les Nations Unies et les inciter à ne pas céder lorsqu'il s'agit des droits de l'homme et des libertés fondamentales.